**25 AG du GSJ (24 juin 2014)**

1. **Ouverture de la séance**
* Excusés
* OJ , approbation
* 2 scrutateurs
1. **Procès verbal dz 18,6,13**
2. **Rapport activité**

- Président

- Mariangeles : Secrétaire-coordinatrice

 **4. Comptes** (Martine Brêchet) rapport vérificateurs approbation

 **5. Budget 2015 – Plan financier 2012-2015** (Martine Brêchet) approbation

 **6 .Modification statuts**

Suite à la modification des statuts et des stratégies de l’ASS toutes les antennes cantonales ont été résiliées. Dès lors il n’y aura que des membres actifs et membres actifs plus pour 8 régions, une seule pour la Romandie. C’est le GSG qui va faire le lien avec l’ASS (membre actif +).

Pour être reconnu comme membre actif il faut adhérer aux moins à un des 3 domaines stratégiques choisis par l’ASS, soit

* Empêcher des infections VIH et aux autres IST dans les groupes cibles présentant un risque accru d’exposition
* Soutenir les personnes vivant avec le VIH/sida et leurs proches
* Empêcher la discrimination liée au VIH/sida/encourager l’intégration/advocacy

Pour le GSJ pas problèmes à s’adapter aux exigences de l’ASS et ajouster les statuts, tout en maintenant une axe de prévention pour la population générale, les jeunes , les personnes d’âge mûr et même les personnes âgées qui de plus en plus ont une activité sexuelle mais sans safer sex

Après l’acceptation des changements dans les statuts une demande d’adhésion comme membre actif sera adresser à l’ASS

**7. Démissiions-Admissions-Elections**

--

**8. Divers**

- Entretien avec la Dr Cécile Bassi, infectiologue à HJ le 23 septembre 20014 à 19h00 concernant la prise en charge des personnes atteintes par le VIH dans le Jura, son évaluation et analyse critique de la prévention, prise en charge et accompagnement